



"Pas de Question Sans Réponse" ?

Et pourtant ...

La CGT interpelle régulièrement la direction sur les conditions de travail, sur nos emplois, sur nos salaires et nos droits. Chaque mois en CSE, vos questions, réclamations sont défendues par les élus CGT, malgré la volonté de la direction de ne plus vouloir traiter les problèmes sectoriels lors des réunions.

Si la direction prône dans les UEP le « Pas de Question Sans Réponse », chaque mois c'est une bataille pour obtenir des réponses écrites de la direction, un bon nombre de questions restent sans réponse.

Le 12 juin, la CGT avait déposé une centaine de questions et de réclamations au total, pour le CSE ordinaire du 27 juin, sur ces questions seules quelques réponses ont été données :

- **Sur le sujet de la chaleur**, la CGT a interpellé la direction sur les conséquences dangereuses sur la santé des salariés, la direction estime que les mesures en place actuellement (pauses chaleur, distribution d'eau, mise en place de ventilateurs, et pas de GJP), sont suffisantes pour protéger la santé des salariés !

Pour la CGT, ces mesures ne sont pas suffisantes, il faut les accompagner de la baisse significative des cadences de travail, ainsi que l'allongement des pauses déjà en place.

- **Sur les horaires de travail**, chaque mois, la direction de PSA nous présente "sa carte d'horaires"...

Pour rappel la CGT réclame la suppression des compteurs modulation, avec le paiement à 100% des heures supplémentaires (au strict volontariat) majorées à leur taux antérieur de 45%, et invite la direction à mettre en place une organisation du travail permettant des horaires de travail fixes, afin que les salariés conservent leur temps libre.

Vous pouvez consulter la note horaire aussi sur notre site internet à chaque CSE ordinaire et extraordinaire : <http://psasochaux.reference-syndicale.fr/amenagement-du-calendrier-de-travail-de-juillet-et-aout-2019-cse-ordinaire-du-mois-de-juin-2019/>

- **Sur le projet « Sochaux 2022 »**, aucune réponse précise n'est donnée, la direction préfère laisser les salariés, que ce soit les salariés PSA, intérimaires ou même des entreprises alentours, dans le flou sur leur avenir professionnel, que ce soit en termes d'emploi ou de condition de travail, nous reposerons nos questions lors de la prochaine réunion du CSE.
- **Sur nos transports collectifs**, la direction maintient le projet de suppression des transports, et n'a pas pris en compte les réclamations des salariés, pour la prochaine réunion du CSE du 25 juillet 2019.

La CGT demandera de nouveau à la direction des réponses aux questions des salariés, et réitérera sa demande de remise en service d'un transport collectif pour les salariés des équipes de nuit, du VSD et de journée et le maintien des transports collectif pour les équipes de doublage. Actuellement environ un millier de salariés prennent tous les jours les transports collectifs, ce nombre pourrait augmenter si le nombre de lignes et d'arrêts étaient adaptés à la situation géographique des salariés travaillant sur Sochaux. Ce service garantit aussi la sécurité des salariés pendant le trajet, aussi les transports collectifs vont dans le sens de la politique environnementale nationale visant à réduire notamment l'émission de CO2 dans l'atmosphère.

- **Concernant les places de parking, et les locaux communs**, la direction répond uniquement sur la remise en service des fontaines à eau ne fonctionnant pas, mais ne prévoit pas de réels investissements pour la réfection des locaux communs (réfectoire, sanitaires...).
- **Concernant les déclics**, la direction n'applique pas la règle qu'elle a elle-même mit en place, notamment sur ferrage, nous réaborderons ce sujet en juillet.

- **Sur la question des salaires**, la direction n'aborde même pas le sujet, lorsqu'elle répond, elle récite le même discours que Carlos TAVARES, qu'il faut continuer sur la « prudence », afin de rester « compétitif », que des primes sont versées en fonction des résultats de l'entreprise, ce qui d'après la direction est un bel effort de l'entreprise...
- **Sur nos emplois**, la direction présente chaque mois les effectifs PSA ainsi que les effectifs intérimaires, chiffres que nous publions chaque mois sur notre site internet : <http://psasochaux.reference-syndicale.fr/effectif-des-sites-de-sochaux-et-belchamp-au-31-mai-2019/>.

Chaque fois que nous en avons l'occasion nous réclamons des embauches massives dans tous les secteurs, afin d'améliorer nettement les conditions de travail, la réponse de la direction est la même que pour les salaires... la prudence est de mise... Les salariés intérimaires sont la variable d'ajustement des effectifs !



Seul un réel rapport de force nous permettra d'obtenir de meilleures conditions de travail, une garantie sur nos emplois, et de meilleurs salaires.

Ensemble nous sommes plus fort !

Pour la prochaine réunion du CSE ordinaire du 25 juillet 2019, nous avons aussi l'attention d'interpeller la direction sur les sujets suivants :

- **Sur le secteur QCP**, de nouveaux tests de l'air ont été effectués la journée du 10 juillet 2019, nous vous demandons la présentation de ces résultats en séance.
- Les médecins du travail ont assuré que dans les secteurs le justifiant **des radios des poumons** étaient faite aux salariés, or, dans certains secteurs où cela se faisait chaque année, certains salariés n'ont pas été contrôlés depuis au moins 3 ans, dans quel délai les salariés concernés pourront-ils bénéficier d'une nouvelle radio des poumons ?
- **Secteur Ferrage, M33**, sur certains postes, afin de faire la distinction entre toute la diversité des pièces existantes, il été mis en place depuis quelques années un système d'éclairage, pour les pièces P87 (blanc), P1UO-PHEV (bleu), P84 -PHEV (blanc), P84 TH (bleu), P1UO TH (blanc), depuis la mise en place de ce système, les salariés et les délégués de secteur remontent quelques propositions d'améliorations, particulièrement sur les couleurs utilisées, 2 actuellement pour 5 diversités, il a été demandé une couleur pour chaque référence, ce qui n'est toujours pas mis en place, alors que les demandes ont été effectuées par les salariés, par les délégués de secteurs, que ce soit par le biais de la direction locale, ou par le biais des instances représentatives du personnel, nous vous demandons donc qu'une réponse claire ainsi que le délai de mise en place soit donné en séance lors du CSE ordinaire de Juillet 2019.
- **Les salariés travaillant en horaire de nuit**, constatent depuis quelques temps que leur avenant de contrat de travail passe de 3 mois à 1 mois, l'activité démontre que l'équipe de nuit n'est pas près de s'arrêter, les salariés n'ont aucune explication à cette baisse de la durée de leur avenant, nous vous demandons donc de donner ces raisons lors du CSE, afin que les salariés concernés soient informés.
- **Concernant les équipes en horaire de VSD**, certaines équipes se trouvent contraintes de travailler sur une durée de 11h de temps le samedi (hors pause), et sur une durée de 11h20 le dimanche en horaire de nuit (hors pause), en faisant travailler les salariés sur cette durée, la direction, ne respecte pas le code du travail. Quelles mesures, et quelle réorganisation allez-vous mettre en place pour revenir dans des horaires légaux contractuels et conforme au code du travail ?
- Nous demandons un point détaillé sur le **paiement des jours fériés aux salariés intérimaires**.